

# 1 Conseil communal

## Législature

# 2021-2026

Du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022

---

### **Mme Judith NOTTER**

Présidente jusqu'au 30 juin 2022

### **M. Roland VILLARD**

Président au 1<sup>er</sup> juillet 2022

### **Mme Gaëlle VON BERGEN**

Secrétaire jusqu'au 30 avril 2022

### **Mme Valérie BORGOGNON**

Responsable de Bureau et  
Secrétaire principale au 1<sup>er</sup> juillet 2022

### **Mme Laure FAVRE**

Secrétaire adjointe

### **Mme Tiffany REISER**

Secrétaire adjointe du 1<sup>er</sup> octobre 2022  
au 10 novembre 2022

### **Mme Véronique FIVAZ SCHLUP**

Huissière

### **M. Jean-Claude MONNEY**

Huissier

## **Composition du Bureau**

Au 01.01.2022 (Lég. 2021-2026)

---

### **Mme Judith NOTTER (V&S)**

Présidente

### **M. Roland VILLARD (UDC)**

1<sup>er</sup> vice-président

### **Mme Aurélie-Maude HOFER (PS)**

2<sup>e</sup> vice-présidente

### **Mme Malory FAGONE (V&S)**

Scrutatrice

### **Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)**

Scrutatrice

### **Mme Claire-Lise MAJOLA (PLR)**

Scrutatrice suppléante

### **M. Ervin SHEU (PS)**

Scrutateur suppléant

Au 01.07.2022 (Lég. 2021-2026)

---

### **M. Roland VILLARD (UDC)**

Président

### **Mme Aurélie-Maude HOFER (PS)**

1<sup>er</sup> vice-présidente

### **Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)**

2<sup>e</sup> vice-présidente

### **M. Ervin SHEU (PS)**

Scrutateur

### **M. Philippe GRUET (PLR)**

Scrutateur

### **Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)**

Scrutatrice suppléante

### **Mme Maria GALLARDO (V&S)**

Scrutatrice suppléante

**Composition du Conseil communal**

Répartition des sièges	Dès 01.01.2022	Dès 01.07.2022
Parti Libéral-Radical (PLR)	26	25
Parti Socialiste (PS)	26	26
Union Démocratique du Centre (UDC)	11	11
Vert·e·s et solidaires (V&S)	27	27
Vert'libéraux	10	11
Indépendants	0	0
Vert'libéraux	--	10
	100	100

**Membres du Conseil communal****Parti Libéral-Radical (PLR)**

ALFONZO Giuseppe	GILLIÉRON Anne-Louise	MAJOLA Claire-Lise
ARMADA François	GILLIÉRON Johann	NICODET Marc
BERNHARD Maximilien	GONIN Denis	NOBS Sébastien
BILLAUD Lionel	GRANDJEAN David	PAHUD Anne-Laure
CAPT Gloria	GRUET Philippe	PAVID Philippe
CARRARD Apolline	INDULSI Nunzio	ROQUIER Laurent
CHAPUIS Jean-David	JAQUIER Claude-Anne	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	JAQUIER Olivier	VUITHIER Laurent
GABELLA Laurent	LEVAILLANT Jacques	

03.02.2022 : SAVOLDELLI Valerio remplace GABELLA Laurent

02.06.2022 : CUANILLON Jean-Marc (parti Vert'libéraux) remplace GILLIÉRON Johann

16.06.2022 : LOPES RODRIGUES Lucia remplace INDULSI Nunzio

03.11.2022 : COCHAND Daniel (Indépendant) remplace ARMADA François

08.12.2022 : LOPERETTI Christophe (parti UDC) remplace PAHUD Anne-Laure

**Vert'libéraux**

BEUTLER GABERELL Stefania	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
DALL'AGLIO Gildo	MEYSTRE Pierre-Henri	WIND Bart
DE RAEMY Basile	MICHOUD Pierre-André	
GABERELL Thierry	PLAGELLAT Cécile	

## Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

---

CHEVALLEY Ella-Mona	JEANNERET Lucie	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Josie	LOOS Martin	ROMANENS Léa
EHRBAR Maude	LOVEY Max	ROULET Anne
EHRWEIN Céline	MARENDAZ Mathilde	RYZ Nadia
FAGONE Malory	MAYOR Sophie	RYZ Rachel
GAILLARD Loann	NOTTER Judith	SEGHROUCHNI Younes
GALLARDO Maria	OUTEMZABET Layla	SPICHIGER Fanny
GENTON Margaux	PEREIRA Joshua	VALCESCHINI Patricia
GENTON Paul-Camille	PILLOUD Vadim	VENIZELOS Vassilis

03.02.2022 : BERGIUS Susanne remplace GENTON Margaux  
03.03.2022 : JOTTERAND Alain remplace LOVEY Max  
05.05.2022 : DARIDON Maëlle remplace VENIZELOS Vassilis  
05.05.2022 : KÜÇÜK Onurhan remplace ROULET Anne  
08.09.2022 : MING Julien remplace ROMANENS Léa  
06.10.2022 : MEIERHANS Dorian remplace SEGHROUCHNI Younes  
06.10.2022 : JAQUET Pierre-Alain remplace NOTTER Judith  
03.11.2022 : ORTEGA Mathias remplace SPICHIGER Fanny

## Union Démocratique du Centre (UDC)

---

BURDET Christophe	GAFNER Pascal	ROGANTE Alfredo
CUETO Fabio	GUTIERREZ Nathalie	VILLARD Raluca
DELAY Kevin	RAMCHURN Ruben	VILLARD Roland
DURUSSEL Nicolas	RANDIN Bahija	

02.06.2022 : LEIBACHER Anne-Carole remplace ROGANTE Alfredo  
03.11.2022 : DUBEY Michel remplace CUETO Fabio

## Parti socialiste (PS)

---

BALET Stéphane	GENTON Gaspard	RICHARD-DETREY Claire-Lise
BANDERET Mireille	HOFER Aurélie-Maude	RYCHNER David
BURDET Daniel	KAROUI Ramzi	SCHOLDER Mireille
CAND Jean-François	MAIBACH Olivier	SHEU Ervin
DIBRANI Mergim	MILLIOUD Marceline	SHEU Lorena
DRUEY Joëlle	MÜLLER Philipp	VUAGNIAUX Thièry
FISCHER Pascale	PARDO Marisa	WICKI Julien
FISCHER Xavier	REYMOND Anthony	WIDMER Garance
GASPARINI-KONAN Sally	RIBEAUD EDDAHBI Natacha	

05.05.2022 : WAEGER Muriel remplace WIDMER Garance  
02.06.2022 : GULPINAR Ozman remplace KAROUI Ramzi  
08.09.2022 : RUSSELL Safia remplace PARDO Marisa  
08.09.2022 : SCHALBETTER Luca remplace RICHARD-DETREY Claire-Lise  
30.11.2022 : FLEURY Michel remplace SCHOLDER Mireille  
31.12.2022 : GUENAT Guillaume remplace GASPARINI-KONAN  
31.12.2022 : WAEGER Joël remplace WAEGER Muriel

## Indépendant

COCHAND Daniel

### Commissions de surveillance et thématiques

#### → Commission de gestion

**Présidence :** HOFER Aurélie-Maude jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2022, puis JAQUIER Claude-Anne

**Membres :**

CARRARD Apolline (PLR)  
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)  
 PLAGELLAT Cécile (PVL)  
 EHRWEIN Céline (V&S)  
 MARENDAZ Mathilde (V&S)  
 GUTIERREZ Nathalie (UDC)  
 HOFER Aurélie-Maude (PS)  
 SHEU Lorena (PS)

**Membres suppléants :**

MAJOLA Claire-Lise (PLR)  
 MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
 EHRBAR Maude (V&S)  
 BALET Stéphane (PS)  
 VILLARD Roland (UDC)

01.07.2022 : JAQUIER Claude-Anne remplace HOFER Aurélie-Maude à la Présidence

16.06.2022 : RAMCHURN Ruben remplace GUTIERREZ Nathalie

16.06.2022 : DELAY Kevin remplace VILLARD Roland

16.06.2022 : EHRBAR Maude remplace MARENDAZ Mathilde

16.06.2022 : MARENDAZ Mathilde remplace EHRBAR Maude

#### → Commission des finances

**Présidence :** JAQUIER Olivier

**Membres :**

JAQUIER Olivier (PLR)  
 ROQUIER Laurent (PLR)  
 RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)  
 MAYOR Sophie (V&S)  
 SEGHROUCHNI Younes (V&S)  
 VILLARD Raluca (UDC)  
 KAROUI Ramzi (PS)  
 PARDO Marisa (PS)

**Membres suppléants :**

NOBS Sébastien (PLR)  
 DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
 GENTON Paul-Camille (V&S)  
 GAFNER Pascal (UDC)  
 SHEU Ervin (PS)

03.03.2022 : GENTON Gaspard remplace SHEU Ervin

03.03.2022 : SHEU Ervin remplace KAROUI Ramzi

16.06.2022 : GENTON Paul-Camille remplace SECHROUCHNI Younes

16.06.2022 : OUTEMZABET Layla remplace GENTON Paul-Camille

08.09.2022 : SCHALBETTER Luca remplace PARDO Marisa

06.10.2022 : RYCHNER David remplace GENTON Gaspard

## → Commission des affaires immobilières

**Présidence :** Présidence non définie (droite) 2<sup>e</sup> semestre

**Membres :**

NICODET Marc (PLR)  
PAHUD Anne-Laure (PLR)  
GILLARDIN GRAF Anne (PVL)  
RYTZ Nadia (V&S)  
LOVEY Max (V&S)  
GAFNER Pascal (UDC)  
GENTON Gaspard (PS)  
FISCHER Xavier (PS)

**Membres suppléants :**

SIMON-VERMOT Olivier (PLR)  
MICHOUUD Pierre-André (PVL)  
VENIZELOS Vassilis (V&S)  
ROGANTE Alfredo (UDC)  
BURDET Daniel (PS)

03.03.2022 : JEANNERET Lucie remplace LOVEY Max

02.06.2022 : DELAY Kevin remplace ROGANTE Alfredo

02.06.2022 : EHRBACH Josie remplace VENIZELOS Vassilis

## → Commission de recours

**Présidence :** GILLIÉRON Anne-Louise

**Membres :**

GILLIÉRON Anne-Louise (PLR)  
GONIN Denis (PLR)  
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)  
VALCESCHINI Patricia (V&S)  
RYTZ Nadia (V&S)  
DURUSSEL Nicolas (UDC)  
DRUEY Joëlle (PS)  
BANDERET Mireille (PS)

**Membres suppléants :**

PAVID Philippe (PLR)  
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)  
ROKITOWSKA Anita (V&S)  
VILLARD Raluca (UDC)  
MILIOUD Marceline (PS)

## → Commission des pétitions

**Présidence :** non définie (gauche), 2<sup>e</sup> semestre

**Membres :**

CHAPUIS Jean-David (PLR)  
GILLIÉRON Johann (PLR)  
WIND Bart (PVL)  
EHRBAR Josie (V&S)  
GALLARDO Maria (V&S)  
RANDIN Bahija (UDC)  
VUAGNIAUX Thierry (PS)  
REYMOND Anthony (PS)

**Membres suppléants :**

LEVAILLANT Jacques (PLR)  
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)  
ROMANENS Léa (V&S)  
ROGANTE Alfredo (UDC)  
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)

02.06.2022 : CAPT Gloria remplace GILLIÉRON Johann

02.06.2022 : DURUSSEL Nicolas remplace ROGANTE Alfredo

08.09.2022 : MARENDAZ Mathilde remplace ROMANENS Léa

## → Commission de sécurité

**Présidence :** MAIBACH Olivier jusqu'au 8 septembre 2022, puis GILLIÈRON Anne-Louise

**Membres :**

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)  
 GRUET Philippe (PLR)  
 DALL'AGLIO Gildo (PVL)  
 GENTON Margaux (V&S)  
 OUTEMZABET Layla (V&S)  
 BURDET Christophe (UDC)  
 MAIBACH Olivier (PS)  
 BALET Stéphane (PS)

**Membres suppléants :**

BILLAUD Lionel (PLR)  
 DE RAEMY Basile (PVL)  
 PEREIRA Joshua (V&S)  
 GUTIERREZ Nathalie (UDC)  
 DRUEY Joëlle (PS)

03.03.2022 : LOOS Martin remplace PEREIRA Joshua

03.03.2022 : PEREIRA Joshua remplace GENTON Margaux

08.09.2022 : DRUEY Joëlle remplace MAIBACH Olivier

08.09.2022 : GULPINAR Ozman remplace DRUEY Joëlle

### Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2022 dont 5 lors de la nouvelle législature.

### Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR21.39RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières, ainsi que sur l'aliénation et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales	14.10.2021	03.02.2022 +A
PR21.40RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations des parts communales à la copropriété du PST ou d'acquérir la propriété exclusive de parcelles de la copropriété du PST	14.10.2021	03.02.2022 +A
PR21.28RA	L'adoption du règlement sur le subventionnement des études musicales	26.08.2021	03.02.2022 +A
PR21.43RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'090'000.- pour l'équipement de salles de classes et salles spéciales en affichage numérique frontal (ANF)	04.11.2021	03.02.2022
PR21.45RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- relative aux transformations et extensions du réseau électrique haute et moyenne tension pour les années 2022-2024	25.11.2021	03.02.2022
PO21.10RApc	Pour un nom pour chaque arbre	07.10.2021	03.02.2022
PR22.02RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 395'000.- pour la poursuite des études en lien avec le projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e », subventionné par la Confédération	13.01.2022	03.03.2022
PR22.03RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 435'000.- pour le renouvellement de la signalisation routière et piétonne conformément au Programme de signalisation régionale	20.01.2022	03.03.2022

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.01RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 4'600'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 400'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2022	13.01.2022	07.04.2022
PR22.04RA	L'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de chemin de mobilité douce en lien avec l'assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy, l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique et une demande de crédit d'investissement de CHF 950'000.- TTC pour financer les travaux et les honoraires y relatifs	20.01.2022	07.04.2022
PO22.01RApc	Quel avenir pour la police régionale du Nord vaudois (PNV) ?	03.02.2022	07.04.2022
PR21.44RA	La création d'une société anonyme pour développer la construction de centrales solaires dans la région yverdonnoise ainsi que l'étude, la construction, le financement et l'exploitation d'installations relatives à la mobilité électrique	04.11.2021	05.05.2022
PR21.46RA	Une demande de crédit de CHF 150'000.- pour le renouvellement des installations d'éclairage de fêtes au centre-ville	25.11.2021	05.05.2022 +A
PR22.05RA	Une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 90'000.- au crédit d'investissement de CHF 400'000.- accordé dans le cadre du préavis PR20.06PR pour le regroupement du SEY sur un seul site, à la rue de l'Ancien-Stand	10.03.2022	05.05.2022
PO22.02RApc	Pour un lieu d'accueil de jour offrant des prestations d'hygiène, ainsi que des soins médicaux, paramédicaux et dentaires aux personnes vivants dans la précarité à Yverdon	18.01.2022	05.05.2022
PR22.06RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 750'000.- pour les études de projet du réaménagement du tronçon central de la rue des Moulins, entre la rue du Midi et l'Avenue Kiener	14.04.2022	02.06.2022
PR22.07RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour l'assainissement des sousstations de chauffage du collège Léon-Michaud suite au raccordement au CAD-Santal	14.04.2022	02.06.2022
PO21.09RApc	Pour le respect du français académique, contre l'écriture inclusive	07.10.2021	Refusé
PR22.09RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'485'000.- pour la réfection de l'éclairage du terrain principal du stade municipal d'Yverdon-les-Bains	05.05.2022	16.06.2022
PR22.08RA	La gestion de la Municipalité durant l'année 2021 et les comptes de l'exercice 2021	13.04.2022	16.06.2022
PR22.10RA	La 1ère série de compléments au budget 2022	25.05.2022	16.06.2022

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.11RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 3'065'000.- pour la réalisation d'une salle de gymnastique double et de locaux scolaires sur le site du collège de la Passerelle, la planification scolaire et parascolaire 2020-2030 de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le rapport sur le postulat PO21.03PO du 25 mars 2021 de M. le Conseiller communal Maximilien BERNHARD relatif à la planification scolaire yverdonnoise	23.06.2022	08.09.2022 +A
PR22.12RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 90'000.- pour le remplacement des pompes à chaleur des bâtiments sis au chemin de Bellerive Nos 24 et 26 à Grandson	23.06.2022	08.09.2022
PR22.20RA	L'arrêté d'imposition pour l'année 2023	11.08.2022	06.10.2022
PR22.26RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'140'000.- pour sécuriser l'alimentation électrique des installations vitales de la ville d'Yverdon-les-Bains	02.09.2022	06.10.2022
PR22.15RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour le déploiement de projets dédiés à la transformation numérique dans le champ d'activité du Service des énergies	11.08.2022	06.10.2022
PR22.18RA	Une demande de crédit d'engagement de CHF 875'000.- pour financer les études et les réalisations nécessaires pour consolider les stratégies sectorielles en matière de mobilité et concrétiser la vision directrice de la mobilité durable.	11.08.2022	06.10.2022
PR22.13RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 6'655'000.- pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz sur la période 2022-2026	23.06.2022	06.10.2022 +A
PR22.17RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 668'000.- pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection des ouvrages et des infrastructures communales en cas de montée des eaux du lac	11.08.2022	06.10.2022
PR22.19RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- pour les études de projet de réaménagement de la Rue de la Maison-Rouge	11.08.2022	03.11.2022
PR22.16RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 1'320'000.- pour les études de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux et le rapport sur le postulat du 5 octobre 2017 de Madame la Conseillère communale Aude Briand «Pour une politique en matière de gestion du patrimoine immobilier de la Commune »	11.08.2022	03.11.2022 +A
PR22.14RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour financer la phase 3 du projet Smart metering (systèmes de mesure intelligents)	11.08.2022	03.11.2022
PR22.23RA	La modification et la radiation des plans fixant la limite des constructions (PLC) de la « Collectrice Sud » secteurs Centre et Sud dans le cadre du projet de l'Axe principal d'agglomération (APA)	25.08.2022	03.11.2022
PO22.07RApc	Une carte communale pour un accès universel aux services communaux et une réelle intégration	03.08.2022	03.11.2022



N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.22RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 380'000.- pour la mise en place d'une politique foncière et une étude type « Objectif logement » au niveau communal, et le rapport sur le postulat du 23 juin 2016 de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos « Pour une valorisation des parcelles communales occupées par le parking du Midi »	25.08.2022	01.12.2022
PR22.27RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- pour la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation visant à augmenter la résilience du milieu bâti yverdonnois	29.09.2022	01.12.2022 +A
PR22.21RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de constituer des associations et des fondations, et d'adhérer à de telles entités	18.08.2022	01.12.2022
PR22.28RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'100'000.- pour la restauration du Château, étape XXVII «Tour de la Place»	06.10.2022	01.12.2022
PR22.30RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 250'000.- pour financer différents projets de collaboration entre la HEIG-VD et la ville d'Yverdon-les-Bains dans le domaine des énergies	13.10.2022	01.12.2022
PR22.33RA	La 2 <sup>e</sup> série de compléments au budget 2022	03.11.2022	08.12.2022
PR22.31RA	L'adoption du budget pour l'année 2023	12.10.2022	08.12.2022 +A
PR22.25RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.- en vue du réaménagement du secteur de la plage d'Yverdon-les-Bains	02.09.2022	08.12.2022 +A

+A = Avec amendement

## Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO20.13REP	Pour un plan de relance ainsi qu'une augmentation de l'offre culturelle à Yverdon	04.02.2021	02.06.2022
PO21.15REP	Pour une dette communale aux mains de la population	03.02.2022	08.09.2022

## Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO21.15PO	Max LOVEY et Consorts	Pour une dette communale aux mains de la population	03.02.2022	Renvoi à la Municipalité
PROJ22.01	Julien WICKI	Mieux écouter les jeunes et les seniors pour les décisions qui les concernent	03.02.2022	Renvoi en commission
PO22.01PO	Stéphane BALET et Consorts	« Quel avenir pour la Police régionale du Nord vaudois (PNV) ? »	03.02.2022	Renvoi en commission
PO22.02PO	Céline EHRWEIN	« Pour un lieu d'accueil de jour offrant des prestations d'hygiène, ainsi que des soins médicaux, paramédicaux et dentaires aux personnes vivant dans la précarité sur Yverdon »	03.02.2022	Renvoi en commission

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU22.01	Ervin SHEU	sur la réponse de la Municipalité sur Kimitri	03.02.2022	
INT22.01	Younes SEGHROUSHNI	Black Friday	03.02.2022	Résolution adoptée
QU22.02	Laurent ROQUIER	Espace de rencontre à la Rue des Casernes	03.02.2022	
QU22.03	Sébastien NOBS	Comptes Extensions et compteurs	03.02.2022	
INT22.02	Gaspard GENTON	Qui Violent Les Droits Fondamentaux	03.02.2022	
Vœu	Mathilde MARENDAZ	Pour une reconnaissance du droit inaliénable de manifester, et du caractère primordial des mouvements sociaux écologistes	03.02.2022	
QU22.04	Philippe GRUET	Disfonctionnement au service des énergies	03.02.2022	
QU22.05	Céline EHRWEIN	Quelle efficacité et quelle pertinence des moyens de vidéosurveillance à Yverdon	03.02.2022	
QU22.06	Céline EHRWEIN	Où en est-on avec le système Trakv à Yverdon ?	03.02.2022	
QU22.07	Laurent ROQUIER	Questions à la Municipalité concernant la publicité équiwatt	03.02.2022	
PO22.03PO	Sally KONAN GASPARIINI	Créer une commission indépendante pour le soutien aux projets d'intégration	03.03.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.03	Pierre-Henri MEYSTRE	Solidarité avec la population ukrainienne	03.03.2022	Résolution acceptée
QU22.08	Céline EHRWEIN	Sur la santé mentale des travailleuses et travailleurs sociaux	03.03.2022	
QU22.09	Olivier JAQUIER	Prix du gaz	03.03.2022	
INT22.04	Pascal GAFNER	Parkings Yverdon-les-Bains	03.03.2022	
QU22.10	Juan RAMIREZ	Situation provisoire du Centre National de Judo	03.03.2022	
QU22.11	Daniel BURDET	Manque de borne de recharge dans les immeubles	03.03.2022	
QU22.12	Jean-David CHAPUIS	Passerelle de mobilité douce	03.03.2022	
QU22.13	Maude EHRBAR	Ferme des Cygnes	03.03.2022	
QU22.14	Suzanne BERGIUS	Le gaz à Yverdon-les-Bains	03.03.2022	
PO22.05PO	Julien WICKI	Renforcer les processus démocratiques en renforçant la participation	07.04.2022	Renvoi en Municipalité
PO22.06PO	Basile DE RAEMY	Création d'une plateforme et d'un budget participatif pour la population d'Yverdon-les-Bains	07.04.2022	Renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU22.15	Jacques LEVAILLANT	Equipement défectueux dans un giratoire	07.04.2022	
QU22.16	Jacques LEVAILLANT	Divers équipements signalétiques sur la voie publique	07.04.2022	
INT22.05	Mireille BANDERET	Sortie de l'eau des bateaux pour l'entreposage sur la place d'hivernage entre Thièle et Mujon	07.04.2022	
INT22.06	Julien WICKI	Face à la hausse du prix du gaz, comment soulager le porte-monnaie des Yverdonnois-es et accélérer la transition énergétique ?	07.04.2022	
PO22.04	Ervin SHEU	Abribus	05.05.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.07	Mathilde MARENDAZ	Communication de la Ville autour de l'urgence climatique et ses enjeux	05.05.2022	Résolution acceptée
QU22.17	Nadia RYTZ	Agissons contre le racisme	05.05.2022	
INT22.08	Maximilien BERNHARD	Augmentation du prix du gaz	05.05.2022	Résolution acceptée
QU22.18	Céline EHRWEIN	Où en est-on avec Sports 5 ?	05.05.2022	
QU22.19	Laurent ROQUIER	Aperçu des subventions	05.05.2022	
QU22.20	Laurent ROQUIER	Point de situation sur le parking de la Place d'Armes	05.05.2022	
INT22.09	Pierre-Henri MEYSTRE	Décroissance Y-Parc	05.05.2022	
INT22.10	Pierre-André MICHOU	C'est beau une ville la nuit	05.05.2022	
QU22.21	Laurent VUITHIER	Fan zone coupe du monde de football	02.06.2022	
QU22.22	Apolline CARRARD	Halte CFF à Y-Parc	02.06.2022	
QU22.23	Céline EHRWEIN et Younes SEGHROUCHNI	Congélateurs communaux	02.06.2022	
INT22.11	Bart WIND	Aide aux non-ayants droit	02.06.2022	
QU22.24	Natacha RIBEAUD ED- DAHBI	Festival yverdonnois du sport	02.06.2022	
QU22.25	Julien WICKI	A peine construit, le collège des Rives est-il déjà trop petit?	02.06.2022	
QU22.26	Martin LOOS	Restaurant de la Plage	02.06.2022	
QU22.27	Laurent ROQUIER	Extension des terrasses sur la rue de la Plaine	02.06.2022	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
MO22.01	Sébastien NOBS	Planter des arbres d'essences majeures dans la cour du collège des Rives et dans les plates-bandes d'arbustes du parking de la patinoire en préservant du mieux possible la végétalisation existante	02.06.2022	Renvoi au prochain conseil
PO22.07PO	Ella-Mona CHEVALLEY	Une carte communale pour un accès universel aux services communaux et une réelle intégration	08.09.2022	Renvoi en commission
QU22.29	Claude-Anne JAQUIER	Canalisations Valentin-Graveline	08.09.2022	
QU22.30	Claude-Anne JAQUIER	Caissette pour les échanges de livres à la Place Pestalozzi	08.09.2022	
INT22.13	Ruben RAMCHURN	Qualité de l'air	08.09.2022	
INT22.14	Ruben RAMCHURN	Yverdon-les-ZAD	08.09.2022	
QU22.31	Sophie MAYOR	Le délai d'application sur la conformité avec la loi de l'égalité des femmes et des hommes	08.09.2022	
QU22.32	Sophie MAYOR	La stratégie du service RH de la ville	08.09.2022	
INT22.15	Ruben RAMCHURN	Impro	08.09.2022	
QU22.33	Mathilde MARENDAZ	Quelle réflexion pour un accès sans discriminations à la baignade et aux sports aquatiques ?	08.09.2022	
INT22.16	Julien WICKI et Ella-Mona CHEVALLEY	Pour un plan de Solidarité et de Sobriété énergétique	08.09.2022	
INT22.17	Mathilde MARENDAZ	Pour que Yverdon-les-Bains s'engage en tant que commune actionnaire chez Gaznat, à s'opposer au forage des hydrocarbures dans le Léman	08.09.2022	Résolution adoptée
QU22.34	Ervin SHEU	Plus de transports publics chez les écoliers	08.09.2022	
QU22.35	Gildo DALL'AGLIO	Tarifs des garderies	08.09.2022	
QU22.36	Claire-Lise MAJOLA	Rue du Lac 19, quel suivi et quelles solutions ?	08.09.2022	
PO Rapport d'épuration		Rapport d'épuration 2022 sur divers postulats ayant perdu leur objet ou leur actualité aux fins d'épurer la liste des objets en suspens	06.10.2022	Renvoi en commission
MO22.01	Sébastien NOBS	Planter des arbres d'essences majeures dans la cour du collège des Rives et dans les plates-bandes d'arbustes du parking de la patinoire en préservant du mieux possible la végétalisation existante	06.10.2022	Refusée

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO22.09PO	Claire-Lise MAJOLA	Utilisation Parcelles Production Energétique	06.10.2022	Renvoi en Municipalité
MO22.02	Julien WICKI	Montrer la voie : offrir la gratuité pour les transports publics aux jeunes et aux seniors	03.11.2022	Renvoi en commission
INT22.18	Ruben RAMCHURN	La Maison d'Ailleurs	03.11.2022	
QU22.37	Martin LOOS	Aménagement des différentes manifestations sur le domaine public	03.11.2022	
QU22.38	Onurhan KÜÇÜK	Programme en fin de journée du marché durant l'été	03.11.2022	
QU22.39	Bart WIND	Mises à l'enquête	03.11.2022	
QU22.40	Pierre-André MICHOU	Pourcentage culturel	03.11.2022	
INT22.19	Luca SCHALBETTER	Péréquation intercommunale : quelle position pour Yverdon ?	03.11.2022	
QU22.41	Luca SCHALBETTER	Cérémonie d'accession au Conseil d'Etat de citoyens yverdonnois	03.11.2022	
QU22.42	Anne-Carole LEIBACHER	Qu'advient-il des arbres coupés ?	03.11.2022	
QU22.43	Cécile PLAGELLAT	Suivis du programme «Réutilisons» et de la campagne «Anti-littering»	03.11.2022	
QU22.44	Pascale FISCHER	Séances du Conseil communal	03.11.2022	
INT22.20	Julien WICKI et Consorts	Le local de l'association Pont de l'amitié	03.11.2022	
QU22.45	Sally KONAN GASPARI	Impliquer la population et les entreprises pour le développement du chauffage à distance	03.11.2022	
QU22.46	Jacques LEVAILLANT	Axe Floreyres-Bellevue	03.11.2022	
PO22.10PO	Xavier FISCHER et Consorts	Pour une fondation yverdonnoise du logement (FLY) véritable acteur de la politique yverdonnoise du logement	01.12.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.21	Ruben RAMCHURN	Neutralité des institutions	01.12.2022	
INT22.22	Mathilde MARENDAZ	Coupe du monde au Qatar 2022	01.12.2022	
INT22.23	Ruben RAMCHURN	Nuits yverdonnoises	01.12.2022	
QU22.47	Aurélie-Maude HOFER	Collège du Pré-du-Canal	01.12.2022	
QU22.48	Pascale FISCHER	Faire disparaître une verrue de notre Ville ?	01.12.2022	
INT22.25	Céline EHRWEIN	Plan grand froid	08.12.2022	

## Observations de la Commission de gestion

# 4 Services de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité

## 4.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Observation 4.1.1 Postes sensibles

La COGE invite la Municipalité à étendre à tous les services l'analyse des risques sur les postes sensibles.

#### Réponse :

La Municipalité prend note de cette observation de la COGE ; elle estime cette dernière pertinente et va mandater son Service RH afin d'interpeller l'ensemble des services de l'administration par

l'intermédiaire des Chef-fes de service, dans le but de réaliser un état des lieux et de mettre en perspective les éventuelles problématiques.

## Vœux de la Commission de gestion

# 3 Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique

## 3.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### Vœu 3.1.1 Gestion électronique des documents (GED)

La COGE invite la Municipalité à élaborer une planification du développement et de la mise en

place de la GED (Gestion Electronique des Documents).

#### Réponse :

Un enjeu important pour une administration est de gérer l'information qu'elle produit, reçoit et échange, que ce soit à l'interne, avec ses partenaires ou avec le public.

Avant de mettre en place une gestion électronique des documents pour toute l'administration, il est nécessaire de préparer cette mise en place. Ainsi, l'administration travaille actuellement sur

l'établissement d'un programme de gouvernance de l'information afin de mettre à disposition des collaborateurs et collaboratrices une politique et une structure de classement commune permettant de déployer des outils adaptés (tels qu'une solution informatique de gestion électronique des documents « GED ») pour gérer leurs documents de façon efficace et pérenne.

Ce programme comprend plusieurs étapes :

- Révision du système de classification des documents, qui doit être orienté sur les processus et non sur l'organigramme, en identifiant spécifiquement :
  - Les activités du service
  - Les étapes de réalisation des activités
  - Les rôles/profils des personnes réalisant les activités
  - La production documentaire générée par les activités
  - L'objectif final de l'activité
  - L'existence d'une documentation (processus, procédure) en lien avec l'activité

→ Mise en place d'une politique de gestion documentaire qui implique une réflexion sur ce que doit être conservé, combien de temps et pour quel usage.

Ceci fait, l'administration aura un socle solide qui est la gestion documentaire. Le but est que toutes les personnes qui traitent des données ou de l'information connaissent les bases de la gestion documentaire.

C'est sur ce socle solide que l'administration pourra ensuite construire et développer les outils : GED, archivage numérique, etc. Les différentes réflexions menées en amont sont indispensables afin de tenir compte des aspects légaux, de définir d'une stratégie globale en y intégrant notamment la gestion des processus et le cycle de vie d'un document.

### Vœu 3.1.2 Représentation dans les associations intercommunales

La COGE invite la Municipalité à clarifier dans des lettres de mission ses attentes envers toutes les associations intercommunales dans lesquelles elle est représentée (ADNV notamment). La COGE souhaite que ces lettres de mission soient rendues publiques.

#### Réponse :

Poursuivant la démarche commencée en 2019 (voir Communication CO20.25, du 10 décembre 2020), la Municipalité a mis à jour et complété les lettres de missions adressées à ses représentantes et représentants au sein des organes de haute direction de personnes morales dans lesquelles elle dispose de sièges.

Un nouveau cahier des charges, générique et synthétique, a été validé en séance du 22

décembre 2021. L'idée retenue est de prévoir un cahier des charges le plus exhaustif possible pour ce qui est des éléments communs à tout type de représentation. Chaque lettre de mission ne contient dès lors plus que ce qui est particulier à la représentation en question. Dans tous les cas, chaque lettre de mission doit être adaptée à la forme juridique de la personne morale concernée.

C'est sur cette base qu'ont été rédigées et envoyées les lettres de mission pour les entités suivantes :

- SAGENORD SA
- TRAVYS SA
- Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM)
- Y-PARC Swiss Technopole SA
- STRID SA
- ENERDIS Approvisionnement SA
- Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA)
- Y-CAD SA
- Y-Solaire SA
- Parking Place d'Armes SA
- Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA
- Maison du Nord vaudois SA
- Association de la Grande Cariçaie
- Fondation Le Livre Blanc
- Fondation Petitmaître
- Fondation du Musée d'Yverdon et région
- Fondation de la Maison d'Ailleurs.

Des lettres de mission sont en cours d'élaboration s'agissant des entités suivantes :

- Association pour le développement économique du Nord vaudois (ADNV)
- Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
- Fondation yverdonnoise pour l'accueil de jour des enfants (FYAE)
- Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnV)
- Conservatoire de musique du Nord vaudois
- Fondation Les Mûriers.

En effet, dans certains cas, les Statuts ou les objectifs de la personne morale considérée sont en révision, ou les représentants de la Ville ont été confirmés récemment. Il a en revanche été renoncé à établir des lettres de mission pour les représentants de la Ville dans des personnes morales disposant principalement de tâches d'administration courante, sans enjeux stratégiques pour la Ville, telles par exemple la Fondation de la Bourse française ou la Fondation Ernest et Adeline Francioli-Hainzelin.

Il est à noter que l'établissement de lettres de mission n'est pas concevable pour les représentantes et représentants de la Ville au sein

d'associations de communes (au sens des articles 112 et suivants de la loi du 28 février 1956 sur les communes). En effet, ces entités ont un fonctionnement propre, au même titre que les communes elles-mêmes, et les personnes qui siègent dans leurs organes y siègent dès lors en cette qualité, et non en tant que représentantes de la Ville, qui ne peut leur donner des instructions, a fortiori si elles émanent du législatif communal.

Suivant le vœu de la Commission de gestion, la Municipalité rendra publiques ces lettres de mission, en les publiant sous une forme adéquate sur le site internet de la Ville.

## 4 Services de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité

### 4.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

#### Vœu 4.1.1 Emplois d'intégration

La COGE invite la Municipalité à étendre les collaborations pour favoriser le développement des postes d'intégration au sein de l'administration

#### Réponse :

La Municipalité a pris note du vœu formulé par la COGE d'étendre les collaborations pour favoriser le développement des postes d'intégration au sein de l'administration communale, notamment avec les personnes avec un parcours migratoire.

La Municipalité souhaite apporter les réponses suivantes à la COGE.

En 2022, la Municipalité a souhaité mettre l'accent sur le projet prioritaire de la refonte du Statut du personnel. Ce projet d'envergure qui bénéficiera à l'ensemble du personnel communal a nécessité

communale, notamment, avec les personnes réfugiées.

un grand investissement de la part des membres du groupe de travail du Service des ressources humaines. En outre, un grand nombre d'autres sollicitations opérationnelles ont empêchés le service de mettre immédiatement la demande en titre en priorité.

Néanmoins, la Municipalité souhaite préciser qu'en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022, elle a décidé la création d'une nouvelle filière Développement et Innovation RH. Elle souligne que l'un des projets prioritaires de cette filière sera la création d'un pôle Inclusion et intégration qui sera



notamment chargé de proposer une politique et de mettre en place différentes mesures visant à développer l'inclusivité et la diversité au sein de l'administration.

Dans ce cadre, des partenariats seront mis en place avec différents acteurs du domaine de l'intégration/insertion en fonction des besoins des personnes bénéficiant de ces mesures et des opportunités au sein des services de l'administration. Des contacts ont par ailleurs déjà été pris avec plusieurs partenaires du domaine afin d'évoquer les pistes de collaboration.

Par le biais de cette démarche globale, la Municipalité se réjouit de répondre de manière la plus satisfaisante possible à l'enjeu de l'inclusivité et la diversité au sein de son administration.

Consciente de l'enjeu majeur de la thématique de l'inclusion et de son devoir d'exemplarité, la Municipalité réaffirme sa volonté de la traiter dans le cadre d'un projet global et ne manquera pas de développer des collaborations avec plusieurs partenaires du domaine.

## 4.2 | SERVICE DE LA CULTURE

### Vœu 4.2.1 Médiation culturelle

La COGE invite la Municipalité à prévoir des ressources supplémentaires pour la médiation culturelle.

#### Réponse :

La Municipalité relève premièrement que la médiation culturelle, et plus spécifiquement l'accessibilité de la population à la culture, est au centre de son activité, grâce à l'Axe 4 « Accessibilité » de son Plan directeur de la culture 2030.

Dans ce cadre, ces dernières années, un pourcentage de ressources humaines a été consacré au développement de la médiation culturelle au sein des institutions culturelles communales (Bibliothèque publique, CACY, Théâtre Benno Besson et Théâtre de l'Echandole).

C'est également le cas de certaines institutions culturelles subventionnées (Maison d'Ailleurs, Castrum, Artpenteurs...). Bien qu'un effort particulier ait été consenti sur cet aspect, les subventions actuelles ne permettent pas à l'ensemble

des institutions d'allouer des ressources spécifiques à la médiation, notamment au Musée d'Yverdon et région et au Musée suisse de la Mode. Il faut également souligner que les pourcentages actuellement dédiés à la médiation restent faibles, et sont souvent liés au poste de communication.

Un réel développement de la médiation pour tous les publics, permettant une augmentation de la fréquentation de l'ensemble des institutions culturelles, nécessiterait des ressources humaines bien plus importantes, dans l'ensemble des institutions, ainsi que la création de postes dédiés. Malgré ce manque et avec les moyens actuels, le Service de la culture a développé les projets de médiation culturelle suivants :

- le projet « Yverdon culture accessible », où la Ville s'est alliée au Canton de Vaud pour initier un projet novateur qui vise à améliorer l'accessibilité de l'ensemble des lieux culturels. Le projet a commencé en 2022 et se déploiera sur trois ans. En 2023, des visites de toutes les institutions culturelles yverdonnoises sont prévues avec un comité d'expert-es, afin de réaliser des recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité de chaque lieu et de former par ailleurs les collaborateur-trices à l'accueil des publics en situation de handicaps ;
- la création de « Cafés-rencontres » tend à établir un dialogue régulier entre les médiateur-trices culturel-les des institutions culturelles yverdonnoises, les représentants-tes des structures associatives, sociales et pédagogiques (associations de migrant-es, association suisse des aveugles, des sourds, associations de quartier etc.) Il s'agira de favoriser la coconstruction d'actions entre ces intervenants et ainsi, d'augmenter l'offre en médiation

culturelle à l'attention de tous les publics, y compris des publics éloignés (c'est-à-dire les publics qui n'ont pas facilement accès à la culture pour différentes raisons) ;

- la mise en place, en collaboration avec le Service JECOS, d'un financement des visites guidées et des activités de médiation à l'attention des classes, afin d'encourager et de faciliter la découverte des institutions muséales ;
- la diversification des projets gratuits dans l'espace public, ouverts à toutes et tous : arts dans l'espace public, Cabines d'expression, piano de si de la, Rdv des terrasses, Fête de la musique, Calendriers de l'avent des artistes, Bibliothèque itinérante 2Lunes, Entracte nomade (mini cinéma itinérant).

La Municipalité souhaite poursuivre l'effort essentiel de renforcement de la médiation culturelle à Yverdon-les-Bains et augmenter progressivement les ressources nécessaires, en tenant

compte des contraintes économiques actuelles. La hausse de fréquentation globale qui en résultera permettra de développer les recettes propres des différentes institutions.

#### 4.3 | FILIÈRE DURABILITÉ

##### Vœu 4.4.1 Médiation sur la durabilité

La COGE invite la Municipalité à prévoir des ressources supplémentaires pour la médiation sur la durabilité.

###### Réponse :

La sensibilisation et la médiation sur la durabilité sont des missions importantes, renforcées grâce au Plan climat et par le domaine d'action « accompagnement au changement ». La sensibilisation se fait de manière régulière en parallèle aux prestations fournies usuellement, principalement en lien avec les subventions à la population ou en faveur de la biodiversité. Des opportunités sont également saisies, par exemple l'accueil de l'exposition sur les enjeux climatiques « Clim'Expo ».

La sensibilisation et la médiation à la durabilité et au climat seront renforcées grâce au nouveau poste de chargée de projet climat et durabilité. Cependant, le cahier des charges de cette

nouvelle ressource ne comprend pas uniquement la sensibilisation et la médiation.

La Municipalité, via la bourse aux projets durables du Fonds communal pour la durabilité, soutient les actrices et acteurs locaux dans des projets de sensibilisation et médiation. On peut mentionner, par exemple, le soutien financier alloué à l'association Yverdon en Transition pour l'accueil de Rob Hopkins ou les aides pour des ateliers climatiques dans les écoles (Eco2Profil, Défi-vélo, Cœur d'artichaut). La Municipalité est ravie que plusieurs associations yverdonnoises aient fait part de leur intérêt à collaborer davantage avec la Ville pour une médiation sur la durabilité.

##### Vœu 4.4.2 Médiation sur la durabilité

La COGE invite la Municipalité à inclure systématiquement un bilan durabilité dans ses

###### Réponse :

La Municipalité souhaite améliorer la prise en compte de la durabilité dans les différents projets menés par l'administration en mettant à disposition des outils adaptés. L'outil d'évaluation de la durabilité Boussole 21, développé par le Canton de Vaud, vient d'être mis à jour. En effet une version « Boussole 21 2.0 » vient d'être mise

préavis en utilisant les outils appropriés (p. ex : boussole 21).

à disposition, fruit d'une collaboration entre le Canton de Vaud, de Fribourg et du Valais. Une promotion de cet outil au sein de l'administration est planifiée pour la deuxième partie de l'année 2023. Une information au Conseil communal est également prévue.

# 5 Services des sports, du tourisme et des bâtiments

## 5.1 | SERVICE DES SPORTS ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

### Vœu 5.1.1 Balade ActYv

La COGE invite la Municipalité à améliorer sa communication et sa valorisation des événements et des différents programmes sportifs proposés à la population en élargissant les canaux de diffusion selon le public cible.

#### Réponse :

De multiples chantiers de communication ont été initiés en 2022 par le Service des sports et de l'activité physique :

- une stratégie de communication à usage interne et alignée aux différents axes du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 a été élaborée afin d'apporter plus de cohérence à la communication des activités du service ;
- une page Instagram « Santé ActYv » a été inaugurée en 2022 afin de toucher un public plus large sur les réseaux sociaux ;
- un plan de communication a été rédigé après l'obtention du label « Commune en santé » ; son déploiement a débuté à la fin de l'année 2022 ;
- des projets de communication multimédias ont été réalisés ou sont en cours, notamment une vidéo présentant l'initiative « Santé ActYv » et différentes capsules mettant en avant les diverses activités proposées dans ce cadre ;
- le Service des sports et de l'activité physique travaille en étroite collaboration avec d'autres entités et services communaux tels que FIN-SIT à la réalisation d'un nouvel agenda communal en ligne ;
- de manière globale, les canaux de communication ont été élargis, notamment en mobilisant les canaux d'autres services communaux ou ceux des partenaires du service.

## 5.2 | TOURISME

### Vœu 5.2.1

La COGE invite la Municipalité à améliorer la coordination et la communication entre les différents partenaires communaux et régionaux actifs dans le tourisme (municipaux, représentants à l'économie, etc.).

#### Réponse :

La Municipalité soutient pleinement ce vœu et a pris des mesures en conséquence. Il est rappelé à cet égard que, selon les statuts de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), le syndic d'Yverdon-les-Bains fait, de droit, partie de son Bureau exécutif.

Afin d'améliorer la communication et la coordination avec les différents partenaires économiques et touristiques régionaux, en particulier au sein de l'ADNV, la Municipalité a décidé d'opérer une légère restructuration des dicastères à la faveur

de l'entrée en fonction de M. François Armada. Désormais, le domaine du tourisme a été rattaché à la filière Economie du Service des finances, sous le pilotage du syndic.

Le syndic fait désormais également partie du groupe de travail (GT) « Politique touristique » de l'ADNV, garantissant une vision globale et cohérente des différents projets prévus tant dans le domaine économique que dans le domaine touristique.

La Municipalité veillera à maintenir et entretenir une communication claire et cohérente avec l'ADNV, tant dans le domaine économique que touristique. Elle a également développé ses collaborations avec l'Aire de proximité transfronta-

lière Mont d'Or-Chasseron, l'Association Jura-Trois Lacs, ainsi qu'avec le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont M. Pierre Dessemontet a pris la présidence en 2022.

## 6 Service jeunesse et cohésion sociale

### Vœu 6.1 Office du logement

La COGE invite la Municipalité à créer un questionnaire de satisfaction envoyé aux différents

partenaires de l'Office du logement (régies immobilières, bénéficiaires, etc...).

#### Réponse :

La Municipalité tient tout d'abord à préciser que les prestations de l'Office du logement ont toujours pu être maintenues et que la mise en place de sa nouvelle organisation n'est pas encore terminée: la nouvelle responsable a été nommée au 1<sup>er</sup> juillet 2022, en parallèle avec la création d'un nouveau « secteur logement » au sein du Service JECOS et une nouvelle gestionnaire de dossier va commencer le 1<sup>er</sup> mai 2023.

qu'aucune plainte n'a été signalée. Dans ce cadre, elle se demande si le questionnaire de satisfaction est le bon moyen de s'assurer que tout se passe bien. Il faut en effet s'assurer, d'une part, que les décisions prises correspondent aux normes réglementaires (diagnostic de type financier) et, d'autre part, que les bénéficiaires et partenaires aient bien été « traités » (diagnostic de type relationnel et organisationnel).

Les processus d'attribution des logements et de sorties des logements pour les personnes qui ne correspondent pas aux critères réglementaires sont en cours de finalisation. La Municipalité souhaite attendre que la nouvelle organisation soit en place avant de l'évaluer, tout en précisant

La Municipalité se pose également la question de savoir s'il appartient au secteur logement ou au Service JECOS de traiter ces informations ; il serait sans doute plus judicieux, le cas échéant, de confier ce travail à un mandataire.

### Vœu 6.2 Collaborateur·trices

La COGE invite la Municipalité à faire un état des lieux approfondi des difficultés rencontrées pendant la période du Covid-19, en encourageant les équipes à effectuer un examen organisationnel, afin d'identifier des pistes d'amélioration. La

COGE invite la Municipalité à évaluer régulièrement le sentiment de débordement des travailleur·euses sociaux·ales suite aux crises successives (Covid-19, Guerre en Ukraine, etc.).

#### Réponse :

La Municipalité a renforcé le budget « honoraire et prestations de tiers » (compte 3185.00.700) pour assurer des supervisions plus régulières des équipes de travailleur·euses sociaux·ales et ainsi mieux anticiper les sentiments de débordement.

En parallèle, le service JECOS a fait un état de lieu approfondi du secteur jeunesse ; sur cette base, son organisation a été revue et la gestion de temps de travail adaptée pour garantir, notamment, une meilleure prévisibilité des temps

de présence et un certain nombre de week-ends sans travail. Un accompagnement externe de l'équipe « Jeunesse » a été mis en place pour cette transition. La Municipalité tient cependant à préciser que toutes les prestations du Service JECOS ont pu être maintenues durant la crise

du Covid-19, sous réserve bien évidemment des restrictions en lien avec l'application des mesures sanitaires. L'engagement des équipes a été exemplaire et, même si la fatigue s'est faite ressentir, aucun cas d'épuisement au travail n'a été constaté.

## 8 Services des travaux et de l'environnement, mobilité

### 8.2 | SERVICE DE LA MOBILITÉ

#### Vœu 8.2.1 COSY

La COGE invite la Municipalité à collaborer avec la SIC et le COSY pour une campagne de sensibilisation aux problèmes que peuvent rencontrer

les personnes à mobilité réduite à la Rue du Lac (obstacles sur les trottoirs, difficultés de monter sur les trottoirs, etc.).

#### Réponse :

Afin de renforcer la collaboration avec le Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains (COSY), la Municipalité a validé leur intégration à la commission urbanisme et mobilité dès la première séance de 2023. A raison de trois séances par année, le COSY aura l'opportunité de communiquer sur les différentes problématiques rencontrées quotidiennement et de consulter les projets

élaborés par les services pour donner un avis sur leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le Service de la mobilité demande systématiquement le maintien d'un passage libre conforme aux normes en matière d'accessibilité et de gabarit lorsqu'il est consulté dans le cadre de projets occupants l'espace public.

## 9 Services de la sécurité publique et de défense incendie et secours

### 9.1 | SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Vœu 9.1.1 Taxes de séjours

La COGE invite la Municipalité à mettre en place des contrôles aléatoires des taxes de séjour.

#### Réponse :

Le SSP est en charge des contrôles de la perception de cette taxe auprès des établissements concernés. Des vérifications statistiques sont d'ores et déjà réalisées pour identifier toute anomalie

de perception. Le SSP prend acte du vœu de la commission et procédera dans la limite de ses moyens.

# Bureau électoral

L'année 2022 a vu se dérouler quatre scrutins.

## Votation fédérale du 13 février 2022

Electeurs : 14'929 Participation : 38.11%

### Objets

- CH1 Initiative sur l'expérimentation animale et humaine
- CH2 Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac
- CH3 Loi sur les droits de timbre (LT)
- CH4 Loi sur un train de mesures en faveur des médias

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Rejeté à 79.40%	Rejeté à 81.61%	Rejeté à 79.10%
CH2	Accepté à 70.12%	Accepté à 67.195	Accepté à 56.70%
CH3	Rejeté à 66.90%	Rejeté à 59.50%	Rejeté à 62.60%
CH4	Accepté à 57.90%	Accepté à 57.09%	Rejeté à 54.60%

## Votation fédérale du 15 mai 2022

Electeurs : 14'919 Participation : 34.29%

### Objets

- CH1 Loi sur le cinéma (LCin)
- CH2 Loi sur la transplantation
- CH3 Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Accepté à 75.95%	Accepté à 76.14%	Accepté à 58.40%
CH2	Accepté à 78.74%	Accepté à 81.31%	Accepté à 60,20 %
CH3	Accepté à 69.28%	Accepté à 74.43%	Accepté à 71,50%

## Votation fédérale et cantonale du 25.09.2022

Electeurs : 14'860 Participation : 48.27%

### Objets

- CH1 Initiative sur l'élevage intensif
- CH2 Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
- CH3 Stabilisation de l'AVS (AVS 21)
- CH4 Modification de la Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)
- VD1 Création d'un Conseil de la magistrature

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Rejeté à 64.19%	Rejeté à 65.55%	Rejeté à 62.90%
CH2	Rejeté à 59.65%	Rejeté à 54.41%	Accepté à 55.10%
CH3	Rejeté à 67.71%	Rejeté à 62.06%	Accepté à 50.55%
CH4	Rejeté à 60.36%	Rejeté à 53.09%	Rejeté à 52.01%
VD1	Accepté à 62.35%	Accepté à 65.18%	

### Élection communale complémentaire à la Municipalité

Suite à la démission de M. Jean-Daniel CARRARD, municipal, au 31 juillet 2022, ce siège vacant était à pourvoir.

### 25 septembre 2022, 1<sup>er</sup> tour (système majoritaire)

Electeurs : 20'122 Participation : 29.83%

5 listes officielles furent déposées, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
01	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	UDC	1
02	Le Centre	Le Centre	1
03	Solidarité & Écologie	S&E	1
04	Vert'libéraux	PVL	1
05	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	1

## Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
S&E	CHEVALLEY Ella-Mona	1'784	30.00	Non élue
PLR	ARMADA François	1'642	27.62	Non élu
UDC	GAFNER Pascal	1'303	21.91	Non élu
PVL	THIÉMARD Laurent	655	11.02	Non élu
Le Centre	VALLON Anne-Laure	363	6.10	Non élue
<b>Total</b>		<b>5747</b>		

### 16 octobre 2022, 2<sup>e</sup> tour (majorité relative)

Electeurs : 20'137 Participation 26.57 %

Deux listes officielles furent déposées composées de deux candidats au total, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
01	Solidarité & Écologie	S&E	CHEVALLEY Ella-Mona
02	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	ARMADA François

## Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PLR	ARMADA François	3'018	56.83	Élu
S&E	CHEVALLEY Ella-Mona	2'138	40.26	Non élue
Voix éparses		35		
<b>Total</b>		<b>5'191</b>		

Monsieur François ARMADA est élu à la Municipalité.